



MÖBILITÉS
ÇA BOUGE!

PDM
Plan De Mobilité
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

TOME 8

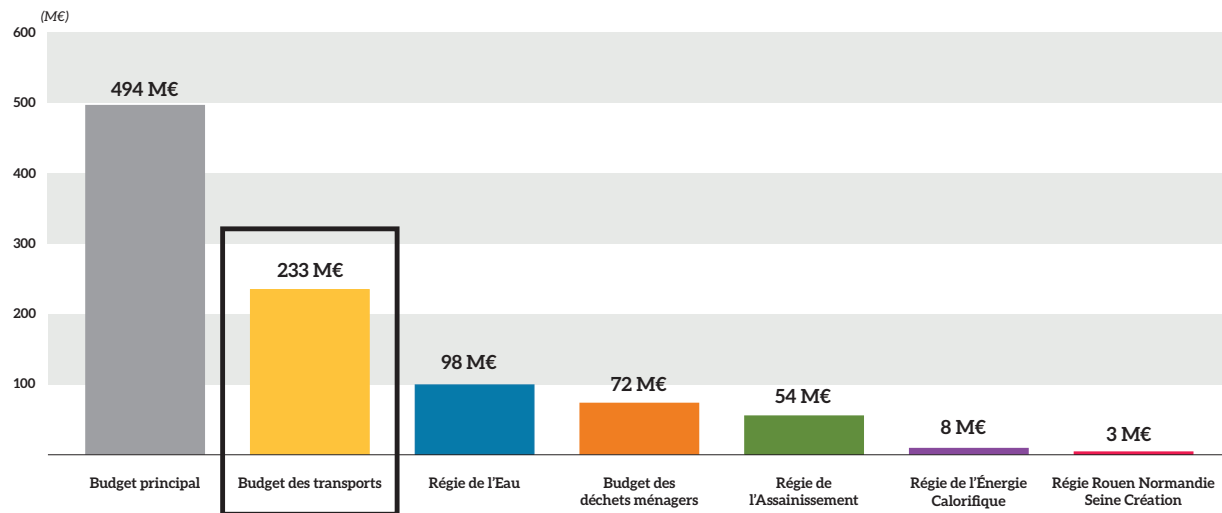
NOTICE FINANCIÈRE du Plan de Mobilité 2035 de la Métropole Rouen Normandie



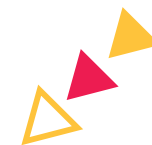
métropole
rouen NORMANDIE

En 2023, la Métropole consacre 233 millions d'euros à la mobilité, soit près de 25 % de son budget général. Il s'agit du 2^e plus gros budget métropolitain.

Répartition du Budget général - BP 2023



Les modalités de financement nécessaires à la mise en œuvre du PDM impliquent un effort supplémentaire tant en investissement financier qu'humain de la part de la Métropole Rouen Normandie. La **Notice financière du PDM** a donc pour objectif de présenter l'engagement financier de la MRN sur son périmètre de compétences. Bien qu'il ne s'agisse ici que d'estimations qui pourront évoluer au fur et à mesure des études détaillées, cette notice permet de visualiser les principales dépenses et recettes de la collectivité. Elle ne préjuge pas de cofinancements potentiels qui pourraient intervenir postérieurement ainsi que l'évolution possible des ressources des maîtres d'ouvrages et partenaires. Elle constitue dès lors une prévision susceptible d'évoluer au fur et à mesure de la mise en œuvre du PDM.



Durée de la notice financière :

2023 à 2035



Périmètre :

La notice financière prend en compte les dépenses d'investissement liées à chaque action du PDM ainsi que les dépenses et recettes récurrentes de l'EPCI en matière de mobilité.



Concernant les dépenses récurrentes de fonctionnement, la notice intègre notamment les dépenses de la Métropole relatives à ses contrats avec les différents opérateurs, ainsi que les charges de personnel et d'exploitation des systèmes de mobilité.

Une ligne « coup parti » a été ajoutée afin d'afficher les actions « hors PDM » participant au système de mobilité global et ayant un impact financier conséquent.



Source de données :

Le choix de la source de données pour le chiffrage des investissements s'est orienté vers le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la Métropole. Cela permet d'affecter chaque ligne du PPI à une action du PDM sur une période de 9 ans (2023-2031).

Pour les années suivantes (2031-2035), les coûts des actions ont été estimés sur la base de la moyenne des coûts des précédentes années.

!! Dans l'attente des résultats des études en cours, les investissements liés aux axes prospectifs tels que la Ligne Nouvelle Paris Normandie – Nouvelle Gare Saint-Sever, le Service Express Régional Métropolitain, le réseau de transports urbains structurants à 2035, la desserte dans le périurbain et la Tête Nord du Pont Flaubert – A150 ne sont pas considérés dans la notice financière.

Les dépenses et recettes dites « récurrentes » sont principalement issues du budget primitif 2023 datant d'octobre 2022. Le montant des contrats d'exploitations du réseau Astuce est issu des engagements comptables et juridiques existants.

Les données telles que les charges de personnel et le versement mobilité sont issues des comptes administratifs de la Métropole Rouen Normandie.



Redressement :

Pour les dépenses de fonctionnement dites « récurrentes » ainsi que pour le budget investissement lié à l'entretien et la gestion de la voirie, des taux d'inflation ont été appliqués :

Taux prévisionnel 2024 (MRN)	2,4 %
Taux prévisionnel 2025 (MRN)	1,9 %
Taux prévisionnel à partir de 2026 (Banque Centrale Européenne)	2,0 %



Grille de lecture :

Les investissements sont classés en 11 grandes thématiques regroupant elles-mêmes environ 92 actions (actions structurantes + sous-actions).

Synthèse

arrondi à la centaine de milliers d'euros

** hors coûts axes prospectifs et mise en place de la tarification solidaire et/ou de l'extension de la gratuité.

En investissement

Actions PDM en investissement	
Espace public	212 000 000 €
Vélo	204 000 000 €
Transports collectifs **	413 000 000 €
Intermodalité et interterritorialité	32 000 000 €
Stationnement	11 000 000 €
Voiture **	108 000 000 €
Logistique	5 000 000 €
Accompagnement	4 000 000 €
Mobilité inclusive **	? Impact tarification solidaire/gratuité du réseau ASTUCE à évaluer
Innovation	11 000 000 €
Données	10 000 000 €
Total actions PDM en investissement	1 010 000 000 €
Budget entretien et gestion de la voirie en investissement	800 000 000 €
Coup parti - investissement mobilité hors PDM	220 000 000 €

En Fonctionnement

Dépenses mobilité récurrentes en fonctionnement	
Contrats d'exploitation réseau ASTUCE (dont recettes des ventes de titres)	1 840 000 000 €
Charges de personnel	70 000 000 €
Charges d'exploitation	190 000 000 €
Total dépenses mobilité récurrentes en fonctionnement	2 100 000 000 €

En recette

Dépenses mobilité récurrentes en fonctionnement	
Versement mobilité	1 640 000 000 €
Forfait Post Stationnement (FPS)	35 000 000 €
Autres recettes (Subventions diverses, divers revenus des services publics de mobilité, Concours de l'État)	25 000 000 €
Total recettes mobilité	1 700 000 000 €

Outre les recettes dites « récurrentes » d'autres co-financements pourraient être sollicités en vue de parfaire le système de mobilité métropolitain (liste non exhaustive) :

- **Europe** : Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) et programmes européens ;
- **État** : Contrats de Plan Interrégionaux Etat-Régions (CPIER), Contrats de Plan Etat-Région (CPER), Fond Vert, Territoire d'innovation, Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ;
- **Dispositifs locaux** : aides régionales et départementales.

Enfin, le renforcement du versement mobilité en tant que pilier du système de financement des transports du quotidien pourrait être une piste de financement supplémentaire : en donnant aux AOM la faculté de moduler son taux par zone à l'intérieur de leur territoire, en leur permettant d'instituer une majoration de taux strictement conditionnée au développement d'une nouvelle offre de transport au financement de laquelle les usagers prendraient également toute leur part et en autorisant aux AOM qui n'organisent pas de service régulier de transport public de le lever sur leur territoire à un taux réduit (*Recommandation de la Mission d'information sur le financement des autorités organisatrices de la mobilité*).

Détail par action structurante

arrondi à la centaine de milliers d'euros

** hors coûts axes prospectifs et mise en place de la tarification solidaire et/ou de l'extension de la gratuité.

EP : ESPACE PUBLIC

EP.01 Annexe accessibilité : espace public	100 000 €
EP.02 Un territoire marchable	160 000 000 €
EP.03 Une Métropole des enfants	-
EP.04 Un territoire renaturé	52 000 000 €
EP.05 Un aménagement du territoire plus sobre	-

VEL : VELO

VEL.01 Un réseau cyclable maillé et sécurisé	184 000 000 €
VEL.02 Au service des vélos	20 000 000 €
VEL.03 La culture vélo	-

TC : TRANSPORTS COLLECTIFS

TC.01 Annexe accessibilité : transports en commun urbains	17 000 000 €
TC.02 L'attractivité du réseau de transports en commun urbains existants	107 000 000 €
TC.03 Le réseau de transports urbains de demain	** 9 000 000 €
TC.04 Une stratégie de décarbonation et de diversification du parc roulant métropolitain	269 000 000 €
TC.05 Etoile ferroviaire rouennaise	** 11 000 000 €

INTER : INTERMODALITE et INTERTERRITORIALITE

INTER-01 Des infrastructures de rabattement et des services de mobilité complémentaires	32 000 000 €
INTER-02 Un schéma de mobilité à l'échelle du bassin de vie	-

STAT : STATIONNEMENT

STAT.01 Une culture stationnement partagée	-
STAT.02 Une stratégie stationnement au service des politiques de mobilités	11 000 000 €
STAT.03 Une offre publique et privée de stationnement valorisée et mutualisée	-

VOIT : VOITURE

VOIT.01 L'usage collectif du véhicule particulier	260 000 €
VOIT.02 Un réseau routier optimisé	** 4 000 000 €
VOIT.03 Des ouvrages d'arts à entretenir	58 000 000 €
VOIT.04 Zone à Faibles Emissions - mobilité (ZFE-m)	38 000 000 €
VOIT.05 Une stratégie électromobilité	8 000 000 €

LOG : LOGISTIQUE

LOG.01 Une logistique durable	-
LOG.02 De nouvelles solutions multimodales de logistique	5 000 000 €

ACC : ACCOMPAGNEMENT

ACC.01 Mobility As A Service (MaaS)	4 000 000 €
ACC.02 L'évolution des pratiques de mobilité	-

INCLUS : MOBILITE INCLUSIVE

INCLUS.01 La tarification	:	**	:
INCLUS.02 La mobilité de personnes en situation de précarité	:	-	:
INCLUS.03 Un Plan d'action commun en faveur de la mobilité solidaire	:	-	:
INCLUS.04 Annexe accessibilité : une accessibilité inclusive et partagée	:	-	:
INCLUS.05 L'accès aux soins pour tous et partout	:	-	:

IINN : INNOVATION

INNO.01 Le Poste Central de Régulation du Trafic (vers un modèle prédictif)	:	10 000 000 €	:
INNO.02 Le laboratoire des Mobilités Innovantes (MIX)	:	-	:
INNO.03 Territoire d'Innovation	:	1 000 000 €	:
INNO.04 Les filières professionnelles et académiques	:	-	:

DON. DONNEES

DON.01 Connaître les mobilités	:	10 000 000 €	:
DON.02 L'ouverture des données sur la mobilité (OPEN DATA)	:	-	:
DON.03 Les besoins de mobilités et d'énergie en vue du 100 % Energie Renouvelable (EnR) en 2040	:	-	:
DON.04 Le Comité des partenaires mobilité (CPM) : au cœur du suivi et de l'évaluation du PDM	:	-	:

MÖBILITÉS ÇA BOUGE!

